MAIRIE

TRESSERVE



LISTE des DÉLIBÉRATIONS ÉTUDIÉES en séance ordinaire de CONSEIL MUNICIPAL du 23 JUIN 2022

(article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

- 1/ <u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u> : Adoption des règles de publication des actes (communes < 3 500 habitants)
- 2/ <u>FINANCES</u>: Attribution prime 2022 à l'acquisition de vélos à assistance électrique (hors VTT électriques ou vélos de course électrique).
- 3/ FINANCES: Subvention à l'ACT pour un projet culturel (jardins poétiques)
- 4/ <u>FONCIER</u>: Désignation d'un Adjoint pour la signature des actes fonciers en la forme administrative
- 5/ <u>PÔLE COMMERCIAL et de SANTÉ avec LOGEMENTS INTÉGRÉS</u>: Modification de la surface des locaux par suite de contraintes réglementaires et fonctionnelles et indexation des tarifs suite à la conjoncture
- 6/ <u>PERSONNEL COMMUNAL</u>: convention avec le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de Savoie pour les dossiers de retraite CNRACL Autorisation au Maire à signer
- 7/ GRAND LAC : Convention de mise à disposition d'un broyeur de végétaux

Publication sur le site internet de la commune le : 27/06/2022

Le Maire, Jean-Claude LOISEAU